



VILLE DE
LANDIVISIAU

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 029-212901052-20250703-20252500-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en
exercice : 29

L'an deux mille vingt cinq

Présents : 25

Le 26 juin

Votants : 29

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.

Procurations : 6

Convocation du Conseil
Municipal en date du
20 juin 2025

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Yvan MORRY, qui a donné pouvoir à Jean-Luc MICHEL, Karine BLEAS qui a donné pouvoir à Julie KERVELLA, Frédéric BOURGET qui a donné pouvoir à Laurence CLAISSE, Delphine LE ROUX qui a donné pouvoir à Sébastien JEZEQUEL, Yvon BALANANT qui a donné pouvoir à Hélène BECKING, Nadia DUTERDE (arrivée à 18h40) qui a donné pouvoir à Nadine ABAZIOU.

Secrétaire de séance : Hélène BECKING

N° D_2025-06-26-25

Objet : FESTIVAL DE POESIE MOI LES MOTS

Vu l'avis favorable de la commission en date du 19 juin 2025 ;

Considérant que la Ville de Landivisiau, terre origine du poète breton Xavier-Grall, a initié en 2011 le Festival de poésie Moi les Mots ;

Considérant que cet événement met en avant ce genre littéraire méconnu à travers la création contemporaine sous toutes ses formes, la sixième édition se tiendra du 10 au 14 décembre 2025 qui coïncidera avec l'inauguration du nouveau bâtiment réunissant la bibliothèque Xavier-Grall et le Pôle culturel. Le thème de cette année est « comme le bruit d'un flocon » ;

Considérant que le projet de programmation propose des rendez-vous variés en direction de tous les publics : rencontres quotidiennes avec des poètes et illustrateurs, lectures, spectacles de contes, concerts, expositions, ateliers d'écriture et ateliers d'arts plastiques, marché de la poésie ;

Les auteurs invités :

- Pierre Soletti,
- Albane Gellé,
- Gwenola Morizur,
- Loïc Demey.

Les illustrateurs invités :

- Julia Chausson (qui réalise le visuel),
- Valérie Linder (qui représentera la collection Graine d'Ours des éditions l'Ail des Ours, avec une exposition à l'Espace Lucien-Prigent),
- Emmanuelle Bastien,
- Odette Barberousse.

Forfait pour une participation des partenaires

Considérant que dans le cadre du Festival Moi les Mots, les auteurs et artistes invités sont rémunérés sur la base de la Charte des Auteurs et Illustrateurs Jeunesse (510,56 € brut la journée + frais de transport, d'hébergement, de restauration ; 308,01 € brut la demi-journée) et qu'ils interviennent en direction de différents publics et dans diverses structures, pour des ateliers, des rencontres, des conférences,

Considérant qu'une convention de partenariat culturel est établie entre la Ville et la structure partenaire, faisant état de la participation financière demandée par la Ville. Il est proposé d'établir des forfaits en fonction du nombre de rendez-vous établis :

- Première participation : pas d'engagement financier,
- Une rencontre : 50 € sur présentation d'un projet pédagogique.

Les places de spectacle achetées sont par ailleurs facturées aux structures en plus de ces forfaits.

Partenaires 2025 :

- En interne :
 - o Service Enfance Famille / centre de loisirs / loisirs jeunes / aide aux devoirs / ateliers théâtre,
 - o CCAS / halte-garderie Pitchoun / aire d'accueil des gens du voyage
- En externe :
 - o établissements scolaires de la Ville (maternelle / primaire / collège / lycée),
 - o associations (Landi Commerces / Randonneurs du Pays de Landi / L'Ile aux enfants...),
 - o établissements de soins ou d'accompagnement (maison de retraite, collège Perharidy, Genêts d'Or, Ildys...).

Après avoir délibéré, le Conseil municipal autorise, à l'unanimité :

- **Madame le Maire à signer l'ensemble des contrats, conventions, participation des partenaires et documents relatifs à la mise en œuvre de la programmation,**
- **Madame le Maire à solliciter les partenaires financiers.**

Landivisiau, le 26 juin 2025

Le Maire,

Laurence CLAISSE

